

Pantalon de pluie

CAP HORN

EN ISO 20471 (2013)

EN 343 + A1 (2007)



FICHE PRODUIT



LES + PRODUITS



1 poche fermée par fermeture à glissière.



Triangle d'aisance au niveau de l'entrejambe pour plus de confort au porté.



Soufflet d'aisance au bas des jambes pour pouvoir enfiler le pantalon sans ôter vos chaussures.



Face



Dos

REFERENCE

PANTACAPHO2JM

PANTACAPHO2OM

Entretien



25 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 6N).

Taille

S / M / L / XL / XXL / XXXL

Autre taille, nous consulter.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

- Coutures entièrement étanchées pour une protection optimale contre les intempéries.
- Deux bretelles élastiques, réglables et amovibles par boucles plastiques et auto-agrippants, pour un meilleur maintien.
- Triangle d'aisance au niveau de l'entrejambe pour plus de confort au porté.
- Deux passe-mains fermés par un bouton pression.
- Soufflet d'aisance au bas de chaque jambe fermé par trois boutons pressions.
- Une poche sur la jambe gauche avec passepoil bleu marine fermée par fermeture à glissière.
- Ceinture élastiquée.
- Braguette fermée par un bouton pression.
- Deux bandes rétro réfléchissantes microprismatiques ORALITE® GP 325 blanc de 5 cm cousues.

MATIERES PREMIERES

TISSU EXTERIEUR

- Tissu Wovetex Air imper-respirant avec une enduction microporeuse 100% polyester. Poids : 200 g/m².

DOUBLURE

- Maille ajourée 100% polyester. Poids : 110 g/m².

TISSU RETROREFLECHISSANT

- Bandes rétro réfléchissantes microprismatiques ORALITE® GP 325 blanc. 25 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 6N).

STOCKAGE

Le pantalon de pluie CAP HORN est conditionné dans un emballage individuel transparent.
Le produit doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

ENTRETIEN

L'entretien s'effectue par lavage à 60°C.
25 cycles de lavage sont autorisés (selon ISO 6330 6N).
Le chlorage, le repassage, le nettoyage à sec et le séchage en tambour sont interdits.



CONFORMITE ET ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

La conformité aux exigences essentielles listées dans l'annexe II de la Directive 89/686, paragraphes 1.1 – 1.2 – 1.3 – 1.4 – 2.2 – 2.13 – 3.7, a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- **EN ISO 13688 (2013)** pour les vêtements de protection - exigences générales.
- **EN ISO 20471 (2013)** pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.
- **EN 343 + A1 (2007)** pour la protection contre la pluie.

L'attestation d'examen CE de type a été attribuée par Centexbel au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

PANTACAPHO2
N° 033/2016/0038